

MODIFICATION DU SRADDET CONCERTATION SUR LA TERRITORIALISATION DU ZAN

Webinaire de restitution du 2 mars 2023

Le webinaire va bientôt démarrer, merci de patienter.

En attendant, voici quelques consignes pour le bon déroulé de la séance :

- Utiliser Google Chrome comme navigateur pour optimiser votre connexion.
- Rafraichir/actualiser la page web si vous rencontrez des problèmes de connexion, vidéo et son.
- **Utiliser l'onglet « CONVERSATION » si vous rencontrez des problèmes techniques (connexion, son...)**

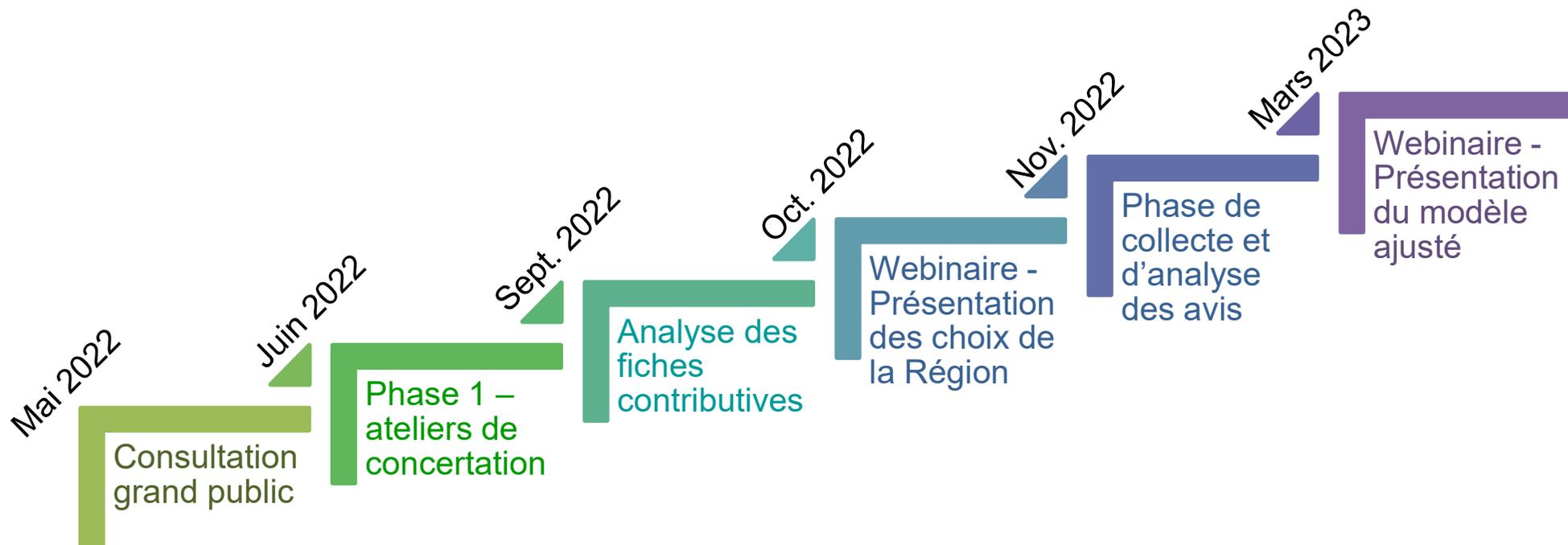
- Le webinaire est enregistré, il sera mis à disposition ultérieurement.
- Un temps dédié aux questions/réponses est prévu à la fin de la présentation
- **Utiliser l'onglet «CONVERSATION» pour poser vos questions aux intervenants**

ORDRE DU JOUR

- Rappel du contexte
- Restitution des contributions post-webinaire d'octobre 2022
- Choix de la Région sur la territorialisation de l'objectif ZAN
- Suites de la concertation

RAPPEL DU CONTEXTE

UNE MÉTHODE CONCERTÉE



UN CONTEXTE NATIONAL EN MOUVEMENT

Des évolutions nationales annoncées :

- Un projet de loi déposé par le Sénat
- Une proposition de loi du groupe « Renaissance »
- Des décrets en cours de réécriture

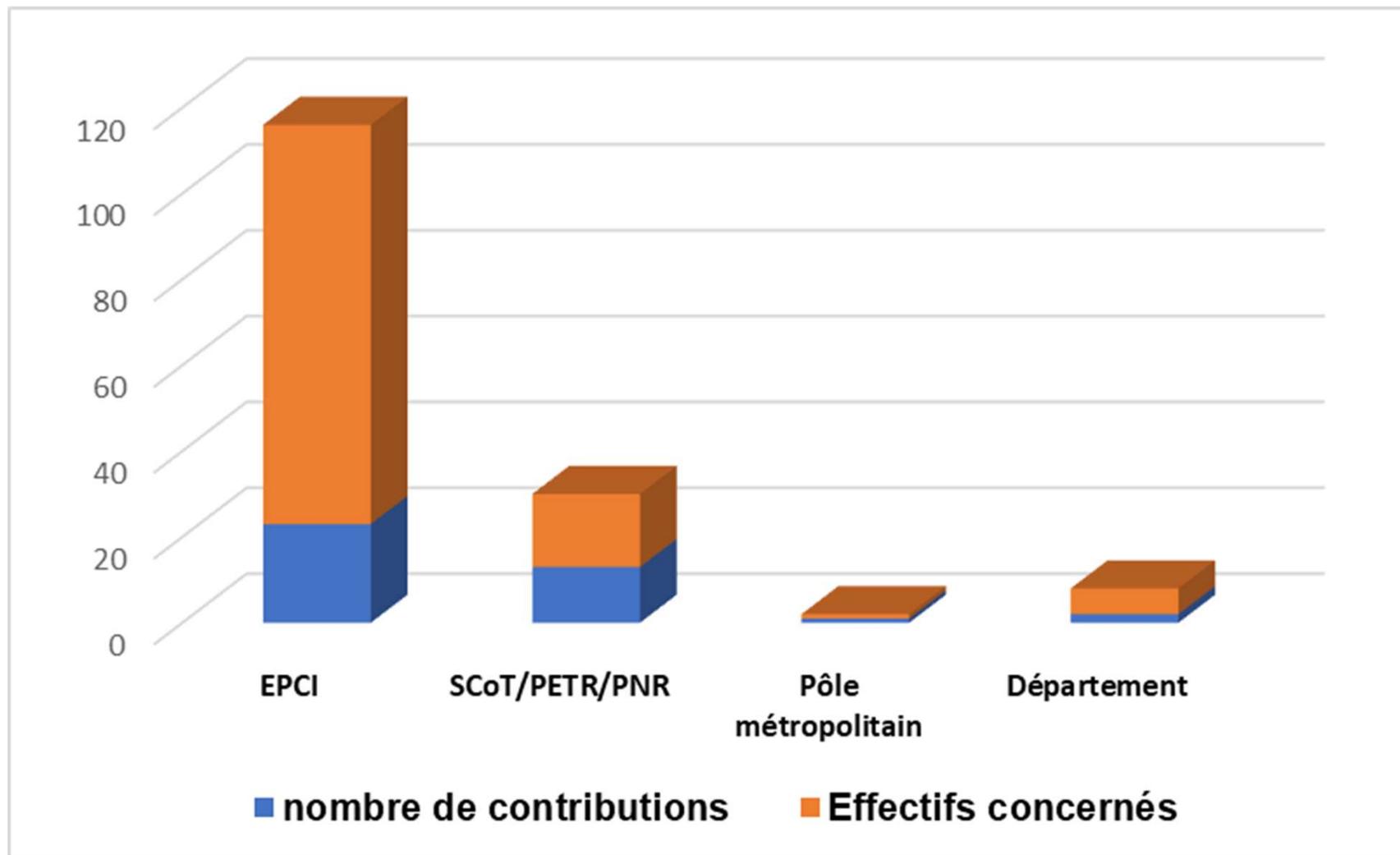
...susceptibles de peser sur le projet régional :

- Les grands projets d'envergure
- La garantie rurale

RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS POST- WEBINAIRE

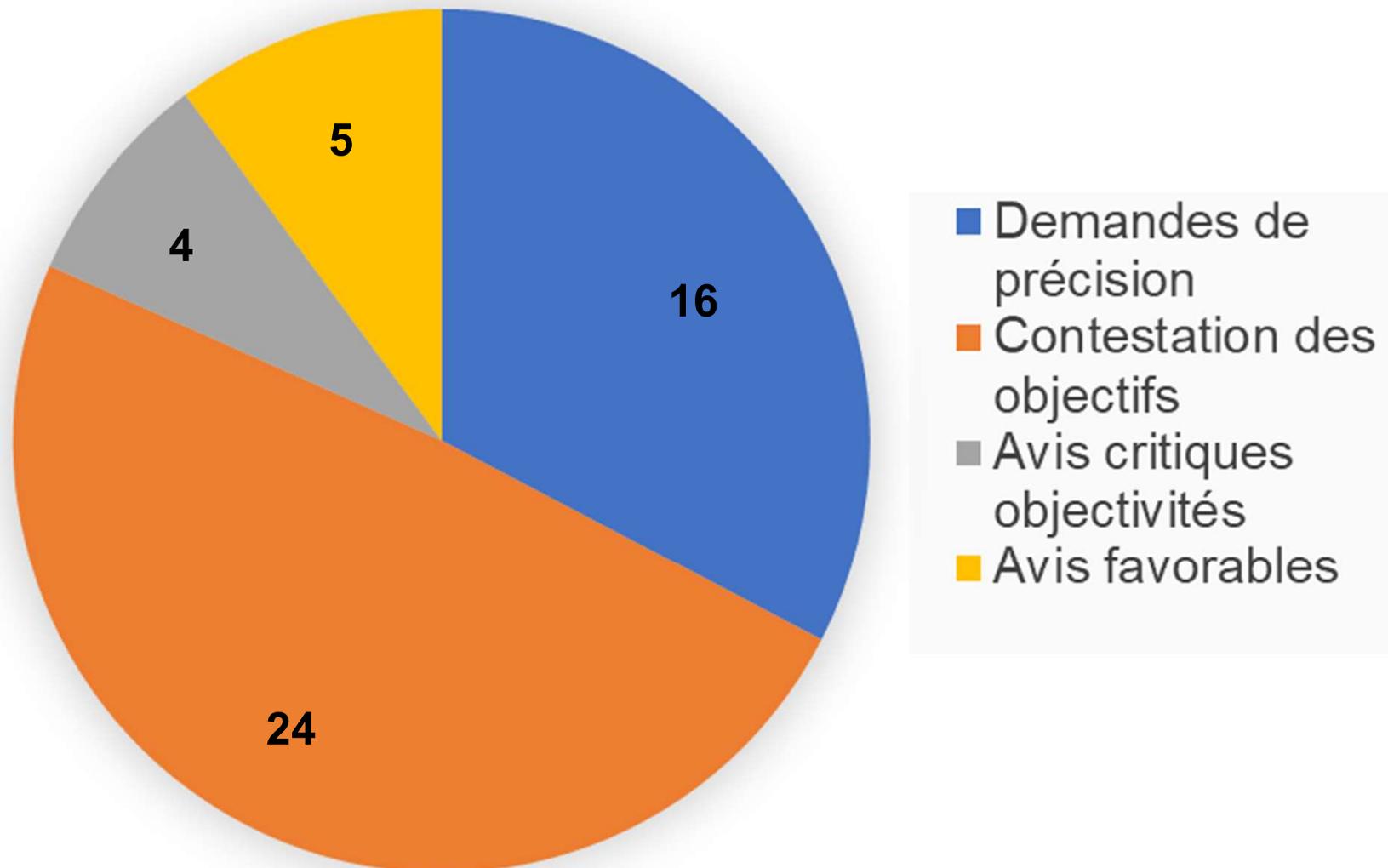
RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS

50 contributions reçues, dont une contribution des services de l'Etat



RESTITUTION DES CONTRIBUTIONS

4 types de contributions



PRINCIPALES DEMANDES D'AMÉLIORATION

- Mettre en cohérence les taux d'efforts avec les objectifs globaux de la loi Climat et du développement durable
- Considérer les besoins spécifiques en foncier de certains territoires :
 - fonctions servicielles ou d'équipements de certaines polarités
 - Territoires d'industrie ou enjeux de ré-industrialisation
- Améliorer l'appréciation de la trajectoire passée et des efforts réalisés par les territoires
- Augmenter la performance du mécanisme de rééquilibrage rural
- Récompenser les plus vertueux, pénaliser les territoires défensifs

LES CHOIX DE LA RÉGION

CONFIRMATION DE LA MAILLE

Confirmation de la maille Territoires de sobriété foncière

- Déclinée à partir des territoires de contractualisation avec un ajustement => cas de la CC Amognes - Cœur du Nivernais rattachée à la maille Val de Loire Nivernais

Avantages

- Conforme à la restitution des ateliers de concertation et à la proposition de la Conférence des SCOT
- Couverture intégrale de la Région et gouvernances existantes ou périmètres connus de ces territoires de projet
- Maille plutôt équilibrée et en nombre limité (35) : 27 correspondances strictes, 5 regroupements, 2 EPCI
- Maille qui permet une gestion autonome et responsable pour la déclinaison infra des objectifs de réduction

CLÉ DE RÉPARTITION

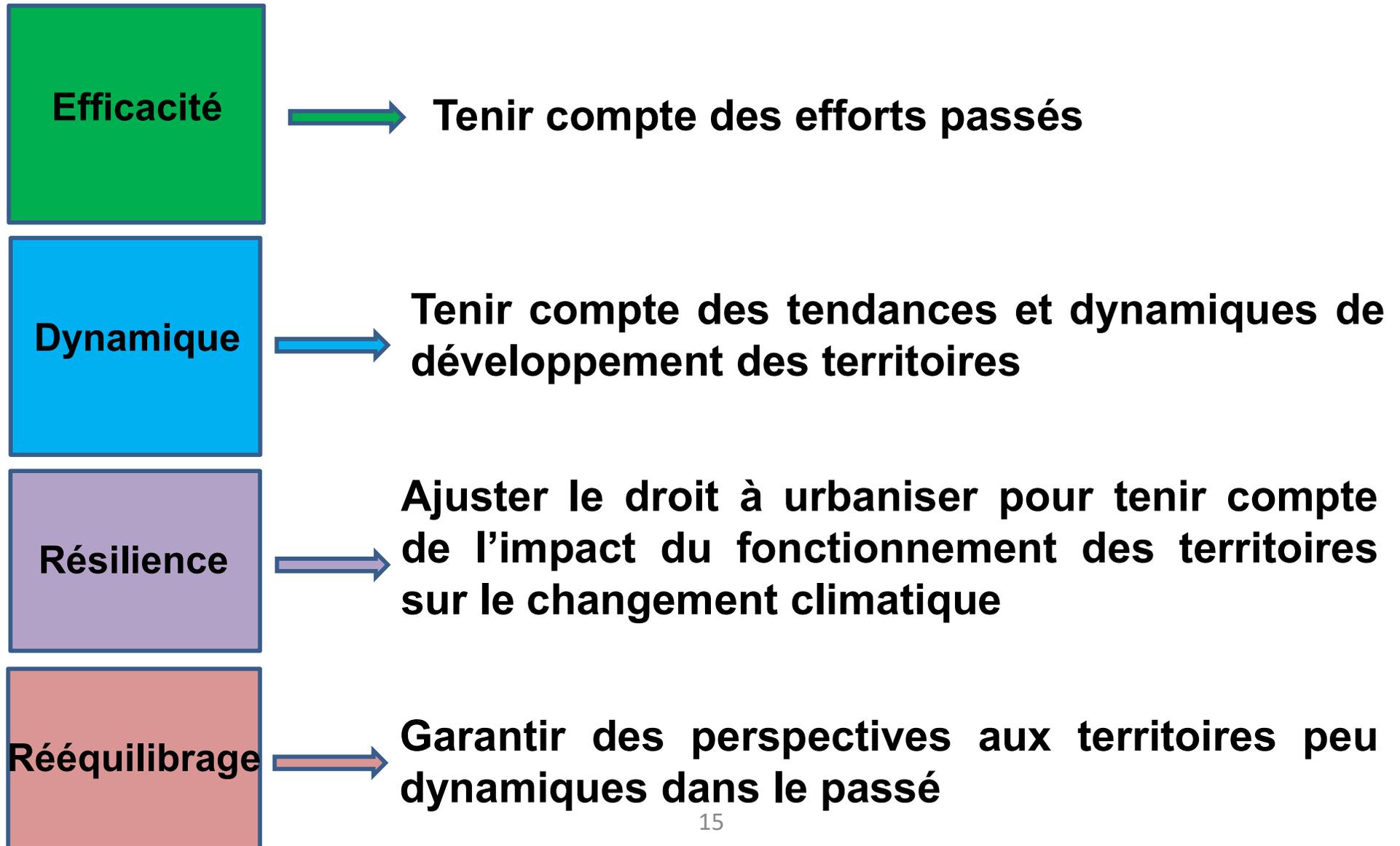
- Nécessité d'ajustement du modèle de territorialisation présenté en octobre
- **Point de vigilance : résultats présentés susceptibles d'évoluer suivant les décisions nationales**

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS

- Enrichissement des piliers « efficacité » et « dynamique »
- Création d'un nouveau pilier « résilience »
- Transformation du rééquilibrage rural pour en faire un pilier à part entière

LES 4 PILIERS DU NOUVEAU MODÈLE

Les principes des 4 piliers :



INDICATEURS DU PILIER EFFICACITÉ

- Nombre ha consommés pour l'habitat rapportés au nombre de nouveaux ménages
- Nombre ha consommés pour l'économie rapportés au nombre d'emplois créés
- Proportion d'emplois connectés aux marchés mondiaux pour 100 habitants (base 2018)
- Prise en compte des territoires engagés dans une démarche de SCoT sur la période précédente

INDICATEURS DU PILIER DYNAMIQUE

- Projections démographiques à 2030
- Taux de vacance de logements (RGP 2017)
- Niveau d'armature territoriale (selon l'étude ANCT)

INDICATEURS DU PILIER RÉSILIENCE

- **Disponibilité de la ressource en eau** : identification des territoires majoritairement concernés par un déficit quantitatif en eau corrélé à l'évolution démographique (source : DREAL)
- **Prise en compte des émissions de GES** via la distance moyenne parcourue par les navetteurs d'un territoire

2 types de territoires ciblés :

- Les territoires en panne de croissance :
41 EPCI sans croissance démographique
et sans création d'emplois entre 2008 et
2018
- Les territoires ruraux peu denses et à
faibles revenus : 42 EPCI

=> 54 EPCI concernés sur 113

REGARD GLOBAL SUR LE MODÈLE ET LES RÉSULTATS ASSOCIÉS

- Un modèle consolidé et stable
- Une géographie de l'effort ajustée mais pas bouleversée
- Des variations entre -3 et +3,5 points par rapport aux taux d'effort du modèle d'octobre
- Des taux de dispersion équivalents (entre -42 et -58%)

PRÉSENTATION DES OBJECTIFS TERRITORIAUX

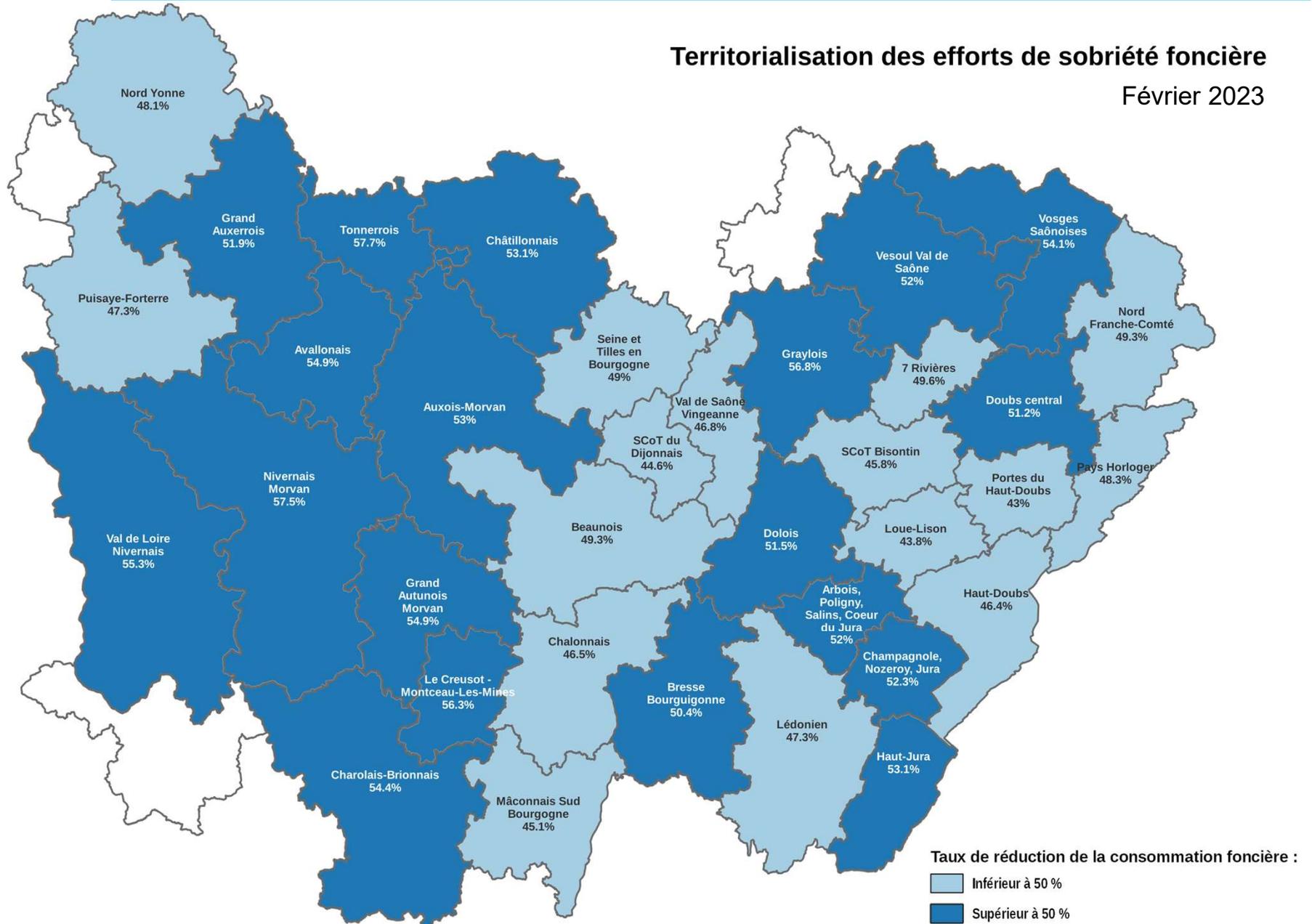
OBJECTIFS TERRITORIAUX

Territoire de sobriété foncière	Consommation passée 2011-2020 (ha)	base égalitaire -50% (ha)	projection 2030 proposée (ha)	Taux d'effort	Rappel scénario 13/10	écart nouveau / ancien
BEAUNOIS	593	297	301	49,3%	47,6%	1,8%
GRAND AUXERROIS	395	197	190	51,9%	51,9%	0,0%
NIVERNAIS MORVAN	185	92	78	57,5%	55,7%	1,8%
VESOUL VAL DE SAONE	276	138	133	52,0%	53,1%	-1,1%
DOLOIS	403	201	195	51,5%	51,4%	0,1%
NORD YONNE	555	277	288	48,1%	46,8%	1,3%
LEDONIEN	449	224	236	47,3%	47,5%	-0,2%
NORD FRANCHE COMTE	795	397	403	49,3%	51,8%	-2,4%
CHALONNAIS	491	245	263	46,5%	48,0%	-1,5%
MACONNAIS	443	222	244	45,1%	46,4%	-1,3%
HAUT-DOUBS	383	191	205	46,4%	43,8%	2,6%
Arbois, Poligny, Salins, Coeur du Jura	177	88	85	52,0%	50,5%	1,5%
VAL DE SAONE VINGEANNE	181	90	96	46,8%	47,1%	-0,3%
AVALLONNAIS	344	172	155	54,9%	53,6%	1,2%
BRESSE BOURGUIGNONNE	718	359	356	50,4%	49,7%	0,7%
Champagnole, Nozeroy, Jura	155	78	74	52,3%	52,0%	0,3%
VOSGES SAONOISES	325	163	149	54,1%	53,7%	0,4%
SCoT du Dijonnais	497	248	276	44,6%	46,6%	-2,0%
HAUT-JURA	138	69	65	53,1%	53,0%	0,1%
CHAROLAIS BRIONNAIS	553	276	252	54,4%	55,6%	-1,2%
Puisaye-Forterre	155	77	82	47,3%	46,8%	0,6%
AUXOIS MORVAN	396	198	186	53,0%	49,4%	3,5%
DOUBS CENTRAL	266	133	130	51,2%	50,3%	0,9%
GRAYLOIS	131	66	57	56,8%	55,2%	1,5%
Portes du Haut-Doubs	211	105	120	43,0%	41,9%	1,1%
SEINE ET TILLES	199	100	102	49,0%	47,2%	1,8%
Grand Autunois Morvan	138	69	62	54,9%	57,8%	-2,9%
VAL DE LOIRE NIVERNAIS	480	240	214	55,3%	56,0%	-0,7%
Châtillonnais	93	47	44	53,1%	53,3%	-0,2%
HORLOGER	214	107	110	48,3%	48,9%	-0,6%
7 RIVIERES	176	88	89	49,6%	47,0%	2,6%
SCoT Bisontin	649	325	352	45,8%	47,2%	-1,4%
Tonnerrois	40	20	17	57,7%	55,5%	2,2%
Loue Lison	121	60	68	43,8%	45,3%	-1,5%
Le Creusot - Montceau-Les-Mines	217	109	95	56,3%	57,2%	-0,9%

NOUVELLE PROPOSITION DE TERRITORIALISATION DU ZAN

Territorialisation des efforts de sobriété foncière

Février 2023



PROPOSITION DE LA RÈGLE

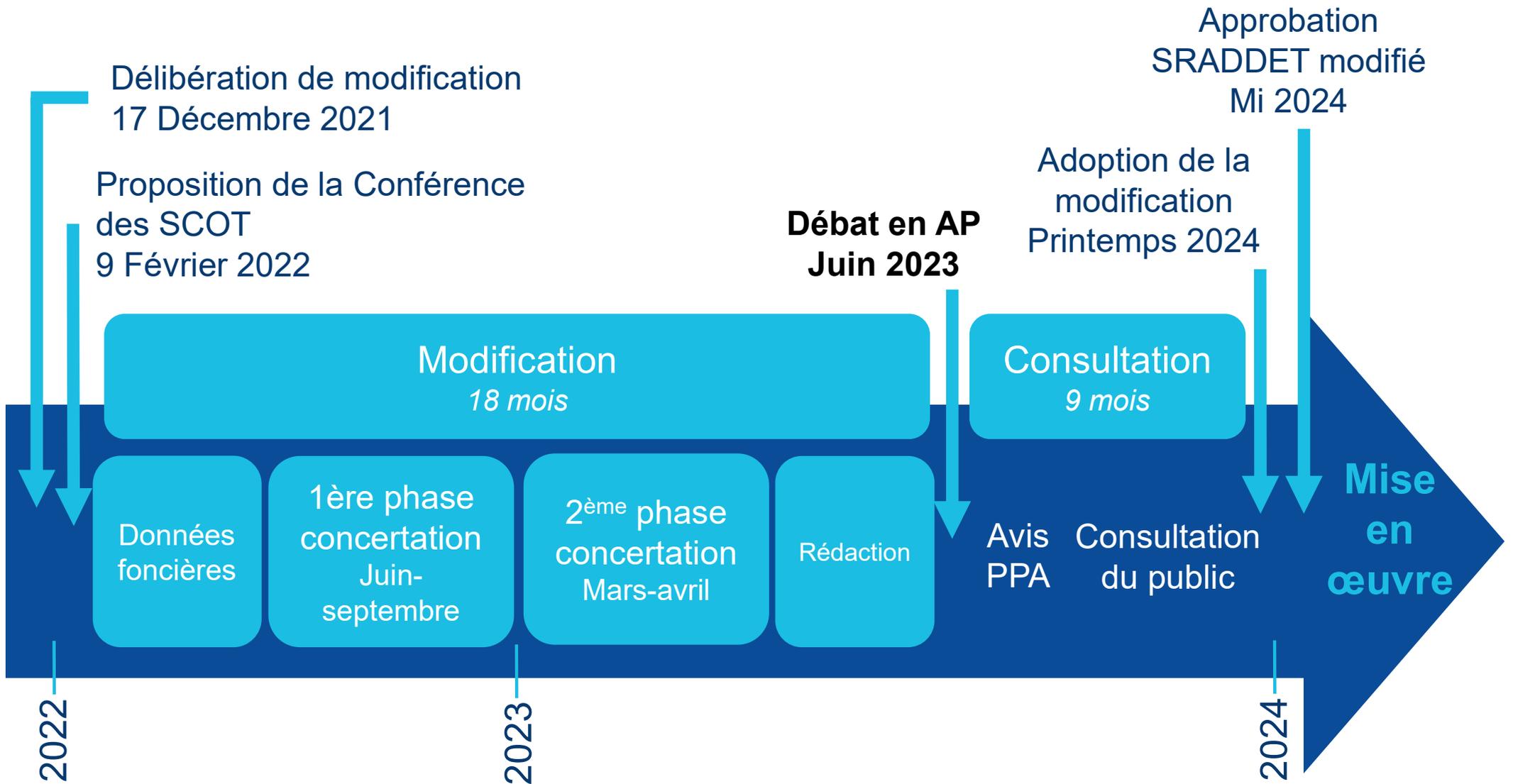
Les objectifs de réduction de la consommation d'ENAF pour la période 2021-fin 2030 affectés aux territoires de sobriété foncière sont les suivants (tableau chiffré + carte des territoires de sobriété foncière).

Pour les territoires regroupés, l'objectif est réparti entre chaque partie du territoire concerné. A défaut d'accord entre les différentes entités, chacune applique le taux d'effort fixé au territoire de sobriété foncière.

RÉPONSES AUX QUESTIONS

SUITES DE LA CONCERTATION

CALENDRIER AJUSTÉ DE LA MODIFICATION DU SRADDET



NOUVELLES ÉCHÉANCES

- **AP de Juin 2023** : débat pour prendre acte du projet de SRADDET modifié
- **Second semestre 2023** : Avis des PPA, CESER, CTAP et de l'Autorité Environnementale sur le projet modifié et l'évaluation environnementale puis mise à disposition du public
- **Mi 2024** : processus d'approbation formelle

2^{ÈME} SÉRIE D'ATELIERS DE CONCERTATION

Objectifs des ateliers :

- Définition des objectifs qualitatifs en accompagnement de la territorialisation quantifiée
- Réflexion sur la mise en place de mesures d'accompagnement

3 sujets proposés à approfondir en groupe :

- Armature territoriale & polarités
- Enveloppe urbaine & potentiels fonciers
- Sols vivants

Point sur les thématiques « logistique » et « déchets »

2^{ÈME} SÉRIE D'ATELIERS DE CONCERTATION

Dates et lieux :

- Le mercredi 29 mars à Auxerre à 14h
- Le mercredi 5 avril à Château-Chinon à 14h
- Le jeudi 27 avril à Montbéliard à 14h

**Merci de
votre attention**